

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chapelle on a ménagé de grands magasins de librairie et un bureau typographique. Vers la porte du couchant de l'église il y a aussi de grands magasins pour les bois appartenant au public. Enfin, le long des anciens murs de la ville, toute la partie occidentale de la place est occupée par un édifice très grand et très bien approprié pour un grand manège ou académie pour apprendre à monter à cheval, laquelle académie a eu beaucoup de célébrité, étant sous la direction de M. de Crousaz de Mézery, qui passait pour un des meilleurs écuyers de l'Europe, au point que le prince de Sambuc, grand écuyer de France, et le prince d'Elbeuf, son frère, sont venus se perfectionner sous un maître si habile (*).

(*) Ce manège était situé sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'ancien bâtiment des postes.

Nous avons le regret d'avoir annoncé, pour le 1^{er} janvier, une mascarade qui n'a pas eu lieu, par suite de circonstances imprévues. Il va sans dire que notre intention n'a jamais été de servir, à ce sujet, un *canard* à nos lecteurs; nous n'en voulons d'autre preuve que l'avis inséré jeudi dans le *Nouvel-iste* et l'*Estafette*, invitant les amis de la *Noce villageoise* désirant assister au *Baptême* de l'enfant né de cette union, à se rencontrer à l'hôtel des *Trois Suisses*, où une trentaine de jeunes gens se sont réunis dans le but de reprendre leur projet.

Aurons-nous cette mascarade dimanche 14 janvier? nous n'osons rien affirmer.

Du reste, par le temps qui court, il n'y a d'infaillible que le pape; chacun peut se tromper, même l'*Estafette*: Dans son numéro du lundi 11 janvier 1869, ce journal, en terminant un compte-rendu très élogieux de la *Noce villageoise*, disait:

« Le succès de cette mascarade a été complet, et tout le monde s'en souviendra longtemps. Nous apprenons que dimanche prochain nos amis de Vevey auront le plaisir de voir aussi cette noce humoristique. »

Le dimanche suivant, « nos voisins de Vevey » préparèrent, dit-on, une charmante collation et se portèrent en foule à la gare pour attendre l'arrivée du train... et la *noce*. Mais celle-ci n'arriva pas et les Veveysans l'attendent encore.

A l'avant-revue de Cossonay, une bonne femme avise le commandant d'arrondissement pour le prier de ne pas incorporer son fils François, ni dans le train ni dans l'artillerie;

— Pourquoi vouloir contrarier votre fils, si c'est son goût d'être artilleur? lui dit le commandant.

— Monsu lo commandant, répond la bonne femme, no sai pouro, petitamein lodzi, et ne sarai pas io mettré lo canon!

Nous aurons ce soir au Casino-Théâtre un spectacle concert d'un genre tout nouveau. Il ne sagit de rien moins que d'une soirée de salon, sans prétention dramatique, mais

relevée par les intermèdes musicaux et surtout par le talent admirable de Mme de Villard comme pianiste.

Mme Nina de Villard, très appréciée à Paris est assistée d'une société d'artistes-amateurs, dont les productions sont absolument inédites. Ainsi *l'Araignée*, les *Oiseaux en cage* et le *Mariage à l'ours* ne sont que des cadres gracieux et plaisants dans lesquels sont enclavés des trésors d'harmonie.

Cette soirée originale ne peut manquer d'attirer un nombreux public qui viendra y goûter la gaité, l'esprit et la bonne musique. W.

Dangereuse à courtiser.

XI

Lorsqu'elle revint à elle, Annita sentit comme une pluie sur son visage et crut entendre une voix prononcer son nom. Elle ouvrit les yeux, et vit le visage de son mari, penché sur le sien. Il s'efforçait de lui arroser les tempes avec le contenu de sa gourde. En attendant, il avait arrangé son enfant dans le nid des *læmmergeier* dont il avait jeté les petits dans l'abîme. Notre petit marmot se trouvait très bien dans sa demeure improvisée, et regardait son père en souriant. Par un bonheur inespéré, les serres de l'oiseau de proie ne lui avaient fait que deux ou trois égratignures sans conséquence. Quant aux vêtements, ils étaient en lambeaux.

Annita, serrant son enfant dans l'un de ses bras, pressa de l'autre son époux sur son cœur. Puis regardant, en frissonnant, la profondeur de l'abîme, elle s'écria: « Où serions-nous en ce moment si tu n'étais venu à notre secours? »

Tandis qu'Annita gravissait le rocher, Antonio, en marche pour revenir à la maison, était justement au guet pour tuer le mâle des aigles. Attiré par le cri d'angoisse de son épouse, il était accouru, et avait vu, avec une épouvante plus facile à sentir qu'à décrire, l'horrible danger dans lequel se trouvait sa femme et son enfant. Il avoua que l'angoisse qu'il avait éprouvée, en ce moment, avait surpassé de beaucoup toutes les terreurs qu'il avait eues à surmonter dans sa chasse avec Marco. Le moment était critique au suprême degré. L'oiseau, avec lequel sa femme luttait, se trouvait si près d'elle, qu'une balle pouvait aisément tuer à la fois Annita et l'aigle, ou, ce qui eût été encore plus horrible, ne tuer qu'Annita. Et, cependant, il ne restait pas d'autre ressource que de faire feu. Le temps pressait, Annita frappée sans relâche et à coups redoublés par les ailes de l'oiseau, était au moment de perdre connaissance, de lâcher la corniche de rocher qui lui servait d'appui et de disparaître à jamais dans le gouffre. Un *Pater noster* sur les lèvres, Antonio enjoua d'un coup d'œil ferme et rapide. Le coup partit, et lorsque la fumée se fut dissipée, il vit son ennemi descendre dans l'abîme.

Sa femme et son enfant étaient en sûreté.

Dès lors, le bonheur de nos jeunes époux n'a plus été troublé par des scènes pareilles. Ils ont vécu paisibles dans la sauvage et romantique vallée de Rosana. Leurs enfants ont grandi, au sein de la majestueuse nature des montagnes. Quant à Antonio, il est resté ennemi acharné des aigles, et on ne connaît pas de précipice qui puisse le faire reculer, lorsqu'il s'agit de tuer un de ces redoutables oiseaux.

FIN.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 7 janvier 1872.

MARIE-JEANNE OU LA FEMME DU PEUPLE

Drame en 5 actes et 6 tableaux.

JOBIN ET NANETTE

Vaudeville en 1 acte du théâtre des Variétés.

On commencera à 7 heures 1/4, précises.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.